

Baslieux

lès Fismes

Juin 2020 - n° 1



ELECTIONS 2020

Le Maire vous présente sa nouvelle équipe municipale.



ZOOM SUR...

Les inscriptions scolaires



ZOOM SUR...

Les gestes barrières



OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire de mairie



A la Une

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Je suis heureuse de vous présenter une nouvelle équipe municipale qui je suis sûre sera à la hauteur de vos attentes. J'ai essayé de faire en sorte qu'il y ait des élus dans chaque rue. Notre équipe est à votre écoute, n'hésitez pas à nous poser des questions auxquelles nous y répondrons dans les meilleurs délais.

La permanence de mairie a été maintenue chaque lundi de 18h00 à 19h00. J'ai décidé de faire une permanence un samedi matin par mois afin de faciliter les demandes pour les habitants qui ne sont pas disponibles le lundi soir. La première sera le samedi 13 juin 2020 de 9h00 à 11h00.

Suite aux circonstances actuelles (Covid 19), nous envisageons de vous convier à un rassemblement en septembre, en collaboration avec le Comité des Fêtes et l'Association SAINT JULIEN, (suivant l'évolution du virus, cette date peut être reportée) afin de nous présenter et de faire connaissance avec vous. Une invitation sera distribuée dans votre boîte aux lettres. Je compte sur votre présence.

Le Maire, Lucie Pollet

LES ELUS

VIE ASSOCIATIVE

Association Saint Julien

L'association aura bientôt vingt ans. Créée en août 2001, elle porte le nom du saint patron du village fêté le 28 août. Nous étions décidés à restaurer le petit patrimoine communal en très mauvais état, non pas les bâtiments anciens qui dépendent de la mairie, mais tout ce qui est meuble. Après inventaire nous avons commencé par les vitraux de l'église dont le plomb datant de 1926 ne soutenait plus les verrières.... Ont suivi la chaire à prêcher, le beffroi du clocher, l'électrification des cloches, la réfection du chemin de croix, le bénitier, les autels, les chaises et les bancs, et surtout, les très nombreuses statues des XVIe, XVIIIe et XIXe siècles qu'il a fallu sécuriser.

Trouver de l'argent ne fut pas un problème, ni de main d'œuvre. D'une part nous avons reçu des dons des habitants, des aides de la commune, des subventions de la Région, de l'État, du Département, d'associations diverses mais en plus, nous avons été aidés par des maçons, menuisiers, ferronniers d'art, couvreurs, bricoleurs habiles du village. Nous avons aussi créé un atelier de fabrication d'objets et tenu des stands avec nos œuvres dans les marchés de village et les brocantes.

Aujourd'hui, nous devons encore restaurer le tabernacle du maître-autel qui date du XVIIIe siècle, classé à l'inventaire des Monuments historiques, et les deux bancs de famille. Nous souhaitons que notre église romane poursuive son existence encore longtemps. Que des cérémonies y soient toujours célébrées, des concerts et des auditions donnés, des expositions programmées, afin qu'elle devienne un lieu de vie adapté à l'époque actuelle. Notre amicale nous réunit à la salle du Conseil municipal un vendredi après-midi sur deux à partir de 14 heures. Vous êtes tous les bienvenus. Venez vous y détendre.

Amicalement. La Présidente, Véronique Villié

Le comité des fêtes

«Baillotins, Baillotines, après ces mois de confinement, nous pouvons à nouveau sortir mais cependant il reste les gestes barrières qui, comme vous l'imaginez bien sont incompatibles avec nos événements. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, en pleine forme. Amicalement»

Association Les Baillotins

Actualités

CORONAVIRUS

En cette période où notre pays reste confronté à une crise sanitaire sans précédent dans l'ère contemporaine, les autorités ont annoncé la date du 11 mai 2020 pour une sortie progressive de la situation de confinement de la population.

Le conseil municipal a procédé à une première distribution au mois de mai de masques chirurgicaux fournis par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Une seconde distribution sera réalisée dans les prochains jours avec un masque lavable en tissu et un masque chirurgical.

Les indicateurs sont positifs mais la prudence est de mise.

Le mot d'ordre aujourd'hui : maintenir les gestes barrières pour ne pas réagir de nouveau dans l'urgence et empêcher une seconde vague de survenir.

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles et des contraintes jugées importantes de réouverture, l'aire de jeux reste actuellement fermée.



TRAVAUX

Comme vous avez dû le constater, les travaux d'enfouissement rue de Vigneux, démarrés en janvier, ont repris le 2 juin 2020. La circulation des véhicules sera alternée rue de Vigneux jusqu'à la fin des travaux.

DECHETTERIES

Depuis le 1er juin 2020, de **nouvelles conditions d'accès** sont mises en œuvre pour accéder aux déchetteries.

Afin d'augmenter la capacité d'accueil journalière aux déchetteries, les véhicules pourront accéder quel que soit leur numéro de plaque et sans limitation de nombre au sein de la déchetterie, mais en appliquant toutefois plusieurs règles :

• Port du masque obligatoire

Si deux personnes se déplacent en déchetterie pour déposer un objet encombrant, les deux devront porter un masque

• Respect de la distanciation physique

• Port des gants recommandé

• Apports limités à 1m3 ou 250 kg

• Respect des consignes des gardiens

• Déchargement sans aide du gardien

• Dépôt à pied interdit. Il n'est pas possible

de laisser son véhicule stationné à l'extérieur pour accéder à pied. Les piétons et cyclistes doivent intégrer la file d'attente et patienter.

ECOLE

Pour toute inscription scolaire, il convient de demander un dossier en mairie et de le redéposer dûment complété.

Pour les services périscolaires, la Communauté Urbaine du Grand Reims qui est en charge de ces services et se rapprochera directement des parents concernés.

Concernant les transports scolaires, les inscriptions organisées par la Communauté Urbaine du Grand Reims ont lieu du 25 mai au 15 juillet sur le site internet www.grandreims.fr.

OFFRE D'EMPLOI

La mairie de Baslieux-lès-Fismes recherche une **secrétaire de mairie** à raison de 15 heures par semaine. Date limite de candidature 2 juillet 2020 pour un recrutement le 20 juillet 2020.

Informations

TRI DES DECHETS

Pour votre parfaite information, nous vous rappelons que les sacs de tri sélectif sont à votre disposition dans une caisse dans la cour de la mairie.

Nous vous remercions de bien vouloir ne prendre qu'un rouleau à la fois pour permettre à tous de pouvoir en disposer.



RAPPELS

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tonte, usage de tronçonneuse, perceuse, bétonnière,...) sont uniquement autorisés aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedi : de 9h à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Il est à noter que les feux de déchets verts sont interdits, « pensez à vos voisins ».

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.

De même, ils doivent ramasser les excréments de leur chien sur le domaine public, notamment afin de faciliter le travail des cantonniers (éclaboussures lors des tontes).

Un nouveau site sur la Commune de BASLIEUX LES FISMES va être créé afin d'apporter un maximum d'informations aux habitants.

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCES

Le lundi de 18 h à 19 h dès lundi 15 juin 2020
Une nouvelle permanence sera assurée le **samedi une fois par mois**, de 9 h à 11 h: les 13 juin – 25 juillet – 8 août – 12 septembre 2020
Autres dates dans le tableau d'affichage.

En dehors des permanences, nous restons disponibles sur rendez-vous.

Tél. : 09 64 12 58 36

Courriel : mairiebaslieuxlesfismes@wanadoo.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)/ PASSEPORT

Pour toute demande ou renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, votre dossier et le retrait se font dans une mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreinte (Fismes, Gueux, Tinquieux, Reims) sur rendez-vous.

Vous pouvez effectuer votre pré-demande par téléprocédure qui permet de gagner beaucoup de temps et d'acheter en ligne le timbre fiscal demandé (si besoin).

Le formulaire «papier» CERFA pour les demandes de cartes d'identité reste disponible à la mairie.

RECENSEMENT CITOYEN ET INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Les démarches peuvent s'effectuer directement sur le site : www.service-public.fr en créant un compte et en suivant les indications.

LA SORTIE DE TERRITOIRE

La sortie de territoire s'effectue par simple déclaration des parents, sans passer par la mairie.

Le certificat est disponible sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922

NAISSANCES / DECES

Il y a eu trois naissances depuis le début de l'année .

Un décès : - Paulette MAGNIANT née DETREZ

ESSAIMS ET NIDS D'ABEILLES/GUÊPES....

En cas d'urgence, contacter le 06 19 42 34 52